



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

satellites

Question au Gouvernement n° 2084

Texte de la question

SYSTEME SATELLITAIRE GALILEO

M. le président. La parole est à M. Jacques Masdeu-Arus, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Masdeu-Arus. Monsieur le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer, le 26 mars 2002, à Bruxelles, le Conseil des ministres des transports de l'Union européenne a validé la phase du développement du programme Galileo, le système européen de navigation par satellite, et, le 10 décembre dernier, le même conseil a autorisé le déploiement opérationnel de Galileo. Alors qu'il existe aujourd'hui un système américain de navigation par satellite, le GPS, pouvez-vous nous dire quels avantages nous procurera le projet Galileo et quelles retombées économiques positives il aura pour l'Europe, notamment pour les industriels et pour l'emploi ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

M. Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer. Monsieur le député, l'Europe satellitaire et spatiale est en marche : on connaît le formidable succès d'Ariane, on vient d'assister à la réussite éclatante d'Airbus et nous sommes à un moment décisif de la mise en place du système satellitaire Galileo.

Galileo présente d'abord une importance stratégique pour l'Europe, car il va permettre à nos vingt-cinq pays de prendre leur indépendance par rapport au système GPS américain. Avec ses trente satellites, ce système nous donnera davantage de fiabilité et de sécurité, car la précision sera ramenée de cinq mètres à un mètre. En outre, ce programme offre un très bon exemple de partenariat public-privé entre l'Agence spatiale européenne, l'aviation civile et les partenaires privés.

Le concessionnaire sera choisi dans le courant du mois de juin. La période du déploiement pourra suivre avant 2010. Aussi bien dans la vie quotidienne que dans la gestion des transports, les Européens se doteront d'un système extrêmement performant, grâce à des procédés technologiques meilleurs que ceux employés aujourd'hui. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Masdeu-Arus](#)

Circonscription : Yvelines (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2084

Rubrique : Espace

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 mai 2005